



Racket et violence sur mon fils de 15 ans

Par **barreaux**, le **12/04/2009** à **07:05**

Bonjour,

mon fils a subit un racket et des violences corporelles par d'autres jeunes pendant ses vacances chez son oncle dans l'herault le 10 avril 2009 .

mes parents qui l'ont accompagner a la gendarmerie ainsi qu'au medecin qui a constater ses blessures.N'etant pas presente sur les lieux etant rester en mayenne,j'aimerais savoir comment vais je devoir faire pour la suitedes evenements quand ceci seront envoyer au tribunal? je suis au rmi et la distance entre mon domicile et le lieu où tout ceci s'est passer est tres eloigner.Je suis tres bouleverser par ce qui s'est passer sur mon fils qui n'a que 15 ans, je vous remercie par avance de votre aide et de vos conseils